

# Retard indéterminé pour le RER à Orbe

**MOBILITÉ** Chavornay recourra contre le projet de liaison directe entre Lausanne et la Cité aux deux poissons, approuvé par l'OFT. La création d'un pont sur le territoire chavornaysan a été au centre des débats. Les Urbigènes fulminent.

MASSIMO GRECO

Direction le Tribunal administratif fédéral. Chavornay ne s'est pas arrêté à mi-parcours, vendredi dernier lors de sa séance du Conseil communal. Le village a largement confirmé son opposition au projet de raccordement d'Orbe à la ligne RER qui passe déjà par la gare chavornaysanne. Ce dernier avait été approuvé par l'Office fédéral des transports (OFT) le 29 mai.

Au centre du conflit, le pont routier – prévu sur le territoire de Chavornay – qui doit être éri-

gé pour traverser la voie. « Nous ne sommes pas opposés à la ligne en tant que telle, assure Christian Kunze, syndic du village. Mais dès qu'il a été question d'un pont à la place d'un tunnel, j'ai fait savoir que cela poserait un problème aux habitants de ma commune. »

## Des relations déjà tendues

En effet, à la quasi-unanimité, les conseillers ont regretté l'abandon du passage souterrain. Et les réponses des études, indiquant que le projet est trop cher et trop risqué à cause de la nappe phréatique sur laquelle se situe le terrain, n'ont pas convaincu. La commission chargée du dossier estime d'ailleurs que son opposition « n'a pas été traitée » par l'OFT. « C'est notre devoir de sauvegarder l'entité visuelle de notre village, même si cela retarde le projet », a estimé le conseiller Olivier Thibaud.

Un recours qui n'améliorera pas les relations entre les communes voisines, déjà tendues. Au contraire, Orbe prend mal



Le nœud du problème : un pont routier jugé ingrat et bruyant. IMAGE DE SYNTHÈSE: TRAVYS

l'implication de la Municipalité. « Je suis déçu que cette décision soit le fruit d'un rapport municipal, indique Henri Germond, syndic de la Cité aux deux poissons. L'Exécutif du village n'a pas été très visionnaire... Et quelle image donne-t-on lorsque deux communes n'arrivent pas à se mettre d'accord pour profiter d'une subvention fédérale de 50 millions de francs? » Jacques-André Mayor, président – urbigène – de Travys, la société de transport qui porte le projet, ne décolère pas non plus. « Ce recours va nous faire perdre du temps inutilement et handicaper des milliers de personnes pendant de longs mois. On fait face à un égoïsme de voisinage. »

Même à Chavornay, certains doutent de la noblesse de la cause. « J'espère que ce recours n'est pas le fruit de la guéguerre que se livrent les deux communes. Ce serait bête de faire capoter le projet pour ça », glisse un conseiller.

Pour Christian Kunze, la responsabilité n'est pas à chercher du côté de Chavornay. « Je regrette cette situation, mais on n'en serait pas là si on nous avait écouté dès le début », fait savoir le syndic, qui juge que le recours ne fait pas courir de risque au projet.

Avec le délai postal, le nombre total de recourants devrait être connu aux alentours du 10 juillet.

## EN BREF

### ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Le premier siège de municipal attribué à Rances

Les Ransignolets ont attribué le premier des deux sièges de municipal à pourvoir. C'est Vincent Guyon qui a atteint la majorité absolue. Lucette Tonetti devance Mathieu Widmer. Le taux de par-

ticipation était de 51.5%. Si un seul candidat s'inscrit au second tour, l'élection sera tacite. Sinon, ce dernier aura lieu le 12 juillet. • M. Go

### GRANDSON

#### La taxe sur l'impôt foncier ne bouge pas

Contre l'avis de leurs autorités, les

Grandsonnois ont largement dit « non » à l'augmentation de la taxe sur l'impôt foncier, que la Commune voulait faire passer de 1 à 1.2%. Le référendum avait été lancé par l'UDC Jacques-André Helfer, à la suite de la décision de Grandson de ne pas modifier son taux d'imposition communal, malgré

l'augmentation de l'impôt cantonal de 2%. « La population a indiqué à l'Exécutif qu'il ne fallait pas exagérer », estime l'élue UDC. « C'est dommage car le budget 2020, qui est déjà déficitaire, le sera encore plus, commente François Payot, syndic. Mais on s'adaptera à la volonté populaire. » • M. Go

PUB

Venez visiter nos expositions de meubles de jardin

Bulle Payerne  
Rte de Grandcour 67  
Tél. 026 660 6 660

Rossens

[www.meubles-kolly.ch](http://www.meubles-kolly.ch)